



Séance extraordinaire II du Conseil

Procès-verbal de la séance extraordinaire II du Conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tenue à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand, à 20 h 30 le 11 décembre 2023, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents :

Monsieur le maire Yves Lessard ;
Madame la conseillère Kim Méthot ainsi que messieurs les conseillers Martin Leprohon et Olivier Cameron-Chevrier ;

Madame Marie-Christine Lefebvre, avocate, M.A.P., OMA, directrice et greffière des Services juridiques et du greffe ainsi que directrice générale par intérim et monsieur Vincent Bélanger-Marceau, CPA-CGA, directeur trésorier du Service des finances.

Sont absents :

Madame la conseillère Laurie-Line Lallemant-Raymond et messieurs les conseillers Denis Vézina et Guy Lacroix.

2023-12-410

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Martin Leprohon,
Appuyé par madame Kim Méthot,

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

Ouverture de la séance

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. AVIS DE MOTION - Présentation du Règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2024 (projet de règlement n° 1205)
 - 2.1 Présentation du projet de règlement n° 1205
3. Adoption du règlement n° 1207 Autorisant une dépense et un emprunt de 10 240 000 \$ pour la réfection de la rue Lafrance Ouest
4. Adjudication de contrat - Services professionnels en électromécanique - Travaux de réfection - 200 rue Principale
5. Autorisation de dépense - Apéro des fêtes - Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno - 13 décembre 2023
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

A-2023-026

AVIS DE MOTION

Présentation du Règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2024 (projet de règlement n° 1205)



AVIS DE MOTION est donné par madame Kim Méthot, pour la présentation du Règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2024 (projet de règlement n° 1205).

Présentation du projet de règlement n° 1205

Le projet de règlement n° 1205 est présenté et déposé.

2023-12-411

RÉSOLUTION

Adoption du règlement n° 1207 Autorisant une dépense et un emprunt de 10 240 000 \$ pour la réfection de la rue Lafrance Ouest

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le règlement n° 1207;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Martin Leprohon,
Appuyé par monsieur Olivier Cameron-Chevrier,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement n° 1207 Autorisant une dépense et un emprunt de 10 240 000 \$ pour la réfection de la rue Lafrance Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-12-412

RÉSOLUTION

Adjudication de contrat - Services professionnels en électromécanique - Travaux de réfection - 200 rue Principale

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la Politique d'achat de la Ville, une recherche de prix a été effectuée auprès de six (6) firmes, pour un mandat de services professionnels en électromécanique ;

CONSIDÉRANT la réception de trois (3) propositions, aux montants suivants, taxes incluses :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Genipur	58 407,30 \$
Infrastructel	59 729,51 \$
Shellflex Groupe Conseil	142 281,65 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur et de la gestionnaire de projets du Service du génie, monsieur Marc-André Bergeron, ing. et madame Mélissa Bérubé, ing., en date du 7 décembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Martin Leprohon,
Appuyé par madame Kim Méthot,

ET RÉSOLU :

De retenir la meilleure proposition déposée et d'adjuger à la firme Genipur le contrat de services professionnels en électromécanique, au montant de 58 407,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents déposés le 7 décembre 2023.

Il est de plus résolu que la présente dépense soit imputée à même les surplus non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2023-12-413

RÉSOLUTION

Autorisation de dépense - Apéro des fêtes - Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno
- 13 décembre 2023

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de commerce de Mont-Saint-Bruno, le 13 décembre 2023, à l'espace Découverte du CF Marché des promenades, pour l'événement « Apéro des fêtes »;

CONSIDÉRANT QUE l'événement vise à développer un réseau professionnel, rencontrer les commerçants du marché des promenades, découvrir de nouvelles opportunités d'affaires et renforcer les liens ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun d'assister à cet événement ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Olivier Cameron-Chevrier,
Appuyé par madame Kim Méthot,

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'achat d'un (1) billet pour l'événement « Apéro des fêtes » de la Chambre de commerce de Mont-Saint-Bruno, au montant de 50 \$, chacun, plus taxes, devant se tenir le 13 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Période de questions et réponses (20 h 40 - 20 h 41)

Des questions sont posées et les membres du Conseil y répondent.

2023-12-414

RÉSOLUTION

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Martin Leprohon,
Appuyé par monsieur Olivier Cameron-Chevrier,

ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Yves Lessard
Maire

Marie-Christine Lefebvre, avocate, M.A.P.,
OMA
Directrice et greffière des Services juridiques
et du greffe
Directrice générale par intérim